Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2020

140 000 € pour les entreprises de la Cove

Soucieuse de soutenir les entreprises du territoire dans cette période où l'activité économique est fortement perturbée, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) débloque 140 000 € pour abonder le fond Covid-Résistance mis en place par la région Sud.

Cette subvention exceptionnelle, notamment décidée par Guy Rey, président de la Cove, maire d'Aubignan, et Serge Andrieu, vice-président de la Cove délégué aux projets d'aménagement du territoire et du développement économique, maire de Carpentras, sera versée directement à Initiative Ventoux, la plateforme d'initiative locale chargée d'assurer la distribution de cette enveloppe aux entreprises éligibles.

Qui peut solliciter cette aide via Initiative Ventoux ?

Les entreprises et associations de moins de 20 salariés en difficulté (à l'exception des entreprises agricoles pour lesquelles un fond spécifique va être débloqué par la région et la chambre d'agriculture).

Les critères d'attribution :

– réalité de l'impact de la crise (baisse de chiffre d'affaire d'au moins 50%),

– état de santé de l'entreprise et mesure de l'activité avant la crise (6 mois minimum).

– rencontre de difficultés conjoncturelles liées à l'impact du coronavirus, notamment en tension de trésorerie et/ou souhaitant mettre en œuvre un projet d'investissement visant à limiter l'impact économique du coronavirus (achat de matériel de protection et de prévention, changement de filière d'approvisionnement).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2020

En quoi consiste l'aide ?

Cette aide financière sera débloquée sous la forme d'un prêt à 0% dans la limite de 10 000 €.

Comment la demander ?

En prenant contact avec Initiative Ventoux par mail à contact@initiative-ventoux.fr ou par téléphone au 04 90 67 35 46.

Un dossier simplifié est disponible permettant un dépôt facilité et une instruction accélérée via une plateforme dématérialisée.

Retrouver toutes les informations relatives à cette aide sur : bit.ly/aide-entreprises-cove

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !